

Émigration de la jeunesse anglophone Québec 1971-1976

Gary Caldwell and P. Obermeir

Volume 7, Number 2, août 1978

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/600763ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/600763ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Caldwell, G. & Obermeir, P. (1978). Émigration de la jeunesse anglophone : québec 1971-1976. *Cahiers québécois de démographie*, 7(2), 3–24. <https://doi.org/10.7202/600763ar>

Article abstract

Il s'agit dans ce texte de décrire brièvement le contexte dans lequel est née l'enquête A.Q.E.M. sur la migration des jeunes anglophones hors du Québec, de présenter un sommaire du rapport dont le texte intégral est disponible à l'Université Bishop's, et enfin de discuter et de critiquer l'enquête du point de vue méthodologique.

Nous commençons l'étude par une brève présentation de la méthodologie, une approche « longitudinale », par la délimitation géographique de la population visée et par la méthode d'échantillonnage. Les techniques de cueillette grâce auxquelles nous avons obtenu un taux de réponse de 87 % sont également mises en évidence.

Nous enchaînons avec un survol des données en commençant par certaines caractéristiques de l'échantillon, notamment la composition par langue maternelle et la connaissance du français. Ensuite nous présentons les résultats, c'est-à-dire l'ampleur de l'émigration de la jeunesse anglophone hors du Québec. La proportion de jeunes qui quittent le Québec pour la période de l'enquête (cinq ans et demi) est évaluée globalement à 31 %. Nous examinons ensuite les données sur l'émigration selon la langue maternelle et la connaissance du français. Parmi d'autres constatations, nous remarquons que le taux d'« émigration » des sujets de langue maternelle « autre » (que l'anglais ou le français) est de beaucoup inférieur (19 %) à celui des personnes de langue anglaise (33 %). Puis il est question de la destination des émigrés et de l'année de leur départ.

Après ce survol des résultats obtenus de l'enquête nous tentons de comparer ceux-ci avec les données de Statistique Canada, mais pour le lustre précédent. De plus nous comparons l'émigration interprovinciale des anglophones du Québec avec celle des populations des autres provinces. À la lumière des résultats de ces comparaisons on constate que la minorité de langue maternelle anglaise au Québec est et demeure extrêmement mobile.

Finalement, pour ce qui est des données, un examen plus poussé des relations langue maternelle - connaissance du français - émigration, révèle que c'est la langue maternelle, plus que la connaissance du français qui influe sur la propension à quitter le Québec.

Dans la toute dernière section, nous commentons certains aspects méthodologiques de l'enquête, et ceci à la lumière des données partielles du recensement de 1976. Dans cette critique, les auteurs font le procès d'une enquête sur la migration par voie d'échantillonnage.

EMIGRATION DE LA JEUNESSE ANGLOPHONE

QUEBEC 1971 - 1976

G. Caldwell et P. Obermeir *

RESUME

Il s'agit dans ce texte de décrire brièvement le contexte dans lequel est née l'enquête A.Q.E.M. sur la migration des jeunes anglophones hors du Québec, de présenter un sommaire du rapport dont le texte intégral est disponible à l'université Bishop's, et enfin de discuter et de critiquer l'enquête du point de vue méthodologique.

Nous commençons l'étude par une brève présentation de la méthodologie, une approche "longitudinale", par la délimitation géographique de la population visée et par la méthode d'échantillonnage. Les techniques de cueillette grâce auxquelles nous avons obtenu un taux de réponse de 87% sont également mises en évidence.

Nous enchaînons avec un survol des données en commençant par certaines caractéristiques de l'échantillon, notamment la composition par langue maternelle et la connaissance du français. Ensuite nous présentons les résultats, c'est-à-dire l'ampleur de l'émigration de la jeunesse anglophone hors du Québec. La proportion des jeunes qui quittent le Québec pour la période de l'enquête (cinq ans et demi) est évaluée globalement à 31%. Nous examinons ensuite les données sur l'émigration selon la langue maternelle et la connaissance du

*

Département de sociologie, Université Bishop's,
Lennoxville, Québec.

français. Parmi d'autres constatations, nous remarquons que le taux "d'émigration" des sujets de langue maternelle "autre" (que l'anglais ou le français) est de beaucoup inférieur (19%) à celui des personnes de langue anglaise (33%). Puis il est question de la destination des émigrés et de l'année de leur départ.

Après ce survol des résultats obtenus de l'enquête nous tentons de comparer ceux-ci avec les données de Statistique Canada, mais pour le lustre précédent. De plus nous comparons l'émigration interprovinciale des anglophones du Québec avec celle des populations des autres provinces. A la lumière des résultats de ces comparaisons on constate que la minorité de langue maternelle anglaise au Québec est et demeure extrêmement mobile.

Finalement, pour ce qui est des données, un examen plus poussé des relations langue maternelle - connaissance du français - émigration, révèle que c'est la langue maternelle, plus que la connaissance du français qui influe sur la propension à quitter le Québec.

Dans la toute dernière section, nous commentons certains aspects méthodologiques de l'enquête, et ceci à la lumière des données partielles du recensement de 1976. Dans cette critique, les auteurs font le procès d'une enquête sur la migration par voie d'échantillonnage.

introduction

En août 1975 s'est réuni à Bishop's un groupe de personnes de Montréal et de Sherbrooke. Le but de cette réunion était de discuter d'un phénomène qui s'était manifesté au sein de la population anglophone à l'occasion de la controverse sur la Loi 22. Les membres du groupe avaient constaté, d'une part une sorte d'apathie dans le milieu anglophone (une absence presque totale du débat) et, d'autre part des lacunes sérieuses au niveau de l'information disséminée par la presse anglophone de Montréal.

Conscients du fait que la population anglaise du Québec allait avoir à faire face à des situations nouvelles - il est important de se rappeler que nous étions alors dans l'ère "prequinze novembre" - et que l'avenir de ce groupe minoritaire dépen-

drait en grande partie de sa perception de la situation et de sa réaction face aux changements, les membres du groupe, maintenant connu sous le nom AQEM (Anglo-Québec en Mutation), virent la nécessité de se documenter sur les faits relatifs à l'identité du Québécois anglophone et à sa place dans le contexte actuel. AQEM a donc pour but de produire une documentation descriptive qui servirait à simuler un débat en encourageant la population anglophone à se poser des questions sur elle-même, sur sa dynamique et ses problèmes internes, ainsi que sur sa position de minorité en changement.

Un des problèmes auxquels la minorité anglophone du Québec allait avoir à faire face était sans aucun doute le départ de sa jeunesse. Ce phénomène d'émigration, on le sait, n'était pas nouveau en 1975. Cependant, vu les mesures prises alors par le gouvernement Bourassa au niveau de l'enseignement, il devenait évident que la population anglophone du Québec ne pouvait plus compter sur l'assimilation des néo-Québécois comme elle avait pu le faire dans le passé. Les émigrants anglophones ne seraient plus remplacés aussi facilement.

AQEM décida en août 1975 qu'il était nécessaire de se documenter sur l'émigration de la jeunesse anglophone. Cependant, les données du recensement de 1976 de Statistique Canada ne devaient pas - à la lumière de l'expérience passée - paraître avant la fin de l'année 1978 (les événements politiques subséquents ont peut-être suscité une meilleure performance de la part de Statistique Canada, les données étant maintenant disponibles sur demande). Les membres du comité, ayant suffisamment confiance en leur connaissance du milieu et de l'histoire contemporaine du Québec, virent la possibilité d'aller chercher les données à d'autres sources et, en novembre 1975, lancèrent le projet de recherche sur l'émigration du Québec de la jeunesse anglophone entre les années 1971 et 1976. Etant donné le contexte, nous n'avons retenu dans cette enquête que les mouvements migratoires du Québec vers l'extérieur; aussi le terme "émigration" sera utilisé dans ce sens uniquement.

L'enquête, on le verra, est surtout d'un caractère descriptif et utilise donc des variables basées sur des indicateurs objectifs tels que la date de départ du Québec, le lieu de résidence actuel, etc... Cependant, pour atteindre une plus grande compréhension de la nature du phénomène étudié, il semblait aussi important de prélever des informations sur les raisons qui incitent les jeunes anglophones à laisser le Québec pour aller s'installer ailleurs. Des variables reflétant des attitudes (et, conséquemment, plus difficiles à mesurer) furent donc aussi employées. Ces dernières (excepté une) n'ont pas encore fait l'objet d'une analyse détaillée. Le lecteur trouvera une liste complète des 17 variables utilisées, en consultant le texte intégral du rapport. (1)

METHODOLOGIE

Pour ce qui est de la méthodologie utilisée, nous ne donnerons pas tous les détails dans cette synthèse et nous renvoyons donc le lecteur intéressé au texte intégral. Ce qui suit reconstitue les grandes lignes (sans renvoi aux sources ou aux références) de la démarche méthodologique. Pour débiter, nous tenons à souligner que la méthode utilisée, en plus d'être basée sur un échantillon, est "longitudinale" (elle permet de suivre une cohorte d'individus d'un point à l'autre dans le temps) et "prospective" dans le sens que l'on a repéré les sujets au début de la période en question pour ensuite suivre leurs déplacements dans une période donnée.

La population visée est l'ensemble des jeunes anglophones du Québec en 1971. Il est évident qu'à toutes fins pratiques, des critères précis devaient être établis. De plus, il fallait rester dans les limites de la technique employée afin

(1)

ce dernier est disponible au bureau de AQEM
à l'Université Bishop's.

de délimiter et de rejoindre la dite population. Etant donné qu'au Québec l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans (quoiqu'en fait la loi ne soit pas aussi simple), c'est à travers les registres scolaires que les sujets de la tranche d'âges 14 - 18 pouvaient être rejoints. Les jeunes anglophones que nous voulions échantillonner avaient étudié dans les écoles anglaises du Québec. (Ce n'est que plus tard que certains parents anglophones, surtout parmi l'élite, commencèrent à inscrire leurs enfants dans les écoles françaises. En 1971-72, 93% de tous les écoliers de langue maternelle anglaise étaient inscrits dans des écoles où la langue d'enseignement était l'anglais).

C'est donc à travers ces institutions que nous fûmes capables de délimiter le groupe qui fait l'objet de cette enquête. Une liste des écoles pertinentes fut dressée. Pour apparaître sur notre liste, une école devait:

- 1) Avoir l'anglais comme langue d'enseignement.
- 2) Faire partie d'une commission scolaire. (Pour des raisons qui sont expliquées dans le rapport intégral, les institutions privées - à peu près 5% de la clientèle du secondaire anglophone en 1970-71 - furent exclues de l'enquête.)
- 3) Exister en 1970-71.

Une liste complète des écoles ainsi éligibles ainsi qu'une liste de celles retenues dans l'échantillon se trouvent en annexe du rapport.

La décision de prendre l'année scolaire 1970-71 comme point de départ était basée sur deux facteurs: premièrement, cette date permettrait la comparaison de nos données avec celles obtenues par Statistique Canada pour la période de recensement précédente (1966-71) au Québec, et également une juxtaposition avec les taux d'émigration d'autres provinces Canadiennes. Deuxièmement, étant donné que c'est l'émigration des jeunes et non celle de leurs

parents qui fait l'objet de l'enquête, il fallait nous assurer que nos sujets seraient interviewés à un moment de leur vie où ils seraient en âge de prendre des décisions indépendamment de leurs parents. Or, les jeunes qui quittèrent (finissants ou "drop-outs") l'école durant l'année scolaire 1970-71 avaient 22, 23, 24 ans et plus en novembre 1976, date choisie comme point d'arrivée. On peut raisonnablement penser qu'à cette âge, le jeune est suffisamment indépendant de sa famille de socialisation pour prendre des décisions par lui-même. Et il est donc permis de supposer que le taux d'émigration de cette cohorte est plus le reflet de décisions personnelles que de décisions parentales.

La population étudiée est: l'ensemble des jeunes Québécois dont la langue maternelle est l'anglais, qui avaient au moins seize ans en septembre 1971 et qui quittèrent durant cette même année scolaire une école secondaire du Québec dont la langue d'enseignement est l'anglais, soit parce que leurs études secondaires étaient terminées, soit parce qu'ils avaient atteint l'âge légal pour le faire. Le nombre de jeunes Québécois répondant à ces critères étaient d'environ 15 000. La technique précise employée pour extraire cette population consistait à juxtaposer les derniers registres d'élèves de l'année scolaire 1970-71 avec ceux de l'inscription 1971-72.

Cependant les jeunes de langue maternelle anglaise ne représentaient que les trois quarts environ de la population inscrite dans les écoles secondaires anglaises en 1970-71. L'équipe d'AQEM choisit d'inclure dans l'échantillon ceux dont la langue maternelle est autre que l'anglais. On verra plus loin que cette décision permit des comparaisons révélatrices.

L'échantillon du type "cluster" fut donc construit en deux étapes:

- 1) Des 84 écoles répondant aux critères décrits plus haut, 20 furent tirées au hasard. La plupart de ces 20 écoles sont situées dans la région de Montréal alors que 8 d'entre elles sont réparties dans le

reste du Québec (Gaspésie, les Laurentides, les Cantons de l'Est et la région de Noranda-Abitibi). Dans ces 20 écoles, le nombre total d'élèves répondant aux critères mentionnés plus haut était 5 218.

2) Des 5 218 noms répartis dans 20 écoles, 975 furent tirés au hasard pour constituer l'échantillon final. Etant donné la taille de l'échantillon (975), la marge d'erreur possible, au niveau de cette deuxième phase de l'échantillonnage, est relativement faible. Cependant, au niveau de la première phase de l'échantillonnage, (les 20 écoles tirées des 84 retenues) la représentativité a dû être évaluée avec des méthodes moins précises. Le lecteur intéressé à ce problème de la représentativité des écoles retenues dans l'échantillon se reportera au texte intégral dans lequel l'échantillon est comparé à l'ensemble des 84 écoles au niveau de la dénomination religieuse et de la répartition géographique (Montréal métropolitain ou autre). Pour ce qui est de la taille des écoles, il semblerait que l'échantillon est biaisé en faveur des plus grosses écoles.

La délimitation de la population étudiée se fit dans les écoles avec la collaboration de la direction. Quant à la cueillette des données, elle se fit en partie à l'école. Certains renseignements tels que l'adresse et le numéro de téléphone des parents en 1971, le genre de programme (académique ou autre) suivi par l'élève, sa langue maternelle et parfois sa religion, étaient inscrits dans les registres. Cependant l'outil principal pour la cueillette des données était l'interview par téléphone, soit avec le sujet lui-même, soit avec ses parents ou, à la rigueur, avec un ami ou un ancien voisin. Les interviewers se rendaient sur les lieux où se trouvait l'école et utilisaient autant que possible (et surtout dans les régions rurales) l'aide de personnes ayant une connaissance de leur localité. La coopération de ces personnes-contact, des principaux d'écoles et de leur personnel, combinée à la consultation des registres municipaux dans les régions urbaines, a permis de retracer 862 des 975 jeunes, soit 87% de l'échantillon.

Si 13% des jeunes ne purent être contactés lorsqu'en 1976 les interviewers voulurent les rejoindre, c'est que les familles entières avaient probablement disparu de la région de leur résidence en 1970. Comme il est fort possible que ces familles aient émigré du Québec, le taux d'émigration rapporté par l'enquête est, selon toute vraisemblance, sous-estimé.

Avant de passer à ce phénomène d'émigration(but principal de l'étude), nous allons examiner certaines caractéristiques importantes de notre échantillon.

CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON

La caractéristique la plus importante est sans aucun doute la langue maternelle des sujets. Ce ne sont pas tous les étudiants des écoles secondaires anglaises qui, on le sait, sont de langue maternelle anglaise. Des 862 répondants, 74% sont de langue maternelle anglaise, 7% de langue maternelle française et 13% de langue maternelle autre que le français et l'anglais ("allophones").

TABLEAU 1: LANGUE MATERNELLE

(N = 862)

Anglais	74%
Français	7%
Autre	13%
Inconnu	<u>6%</u>
	100%

Une autre caractéristique d'importance étant donné le contexte est le niveau de connaissance du français des répondants:

TABLEAU 2: CONNAISSANCE DU FRANCAIS
(N = 862)

Très bonne	31%
Moyenne	21%
Minime	42%
Inconnue	<u>6%</u>
	100%

Le degré de connaissance du français d'un individu pouvant avoir une influence (directe ou indirecte) sur sa décision de rester ou non au Québec, l'équipe AQEM a porté une attention particulière à cette variable. Comme on peut le voir dans le tableau 2, 42% des sujets n'ont qu'une connaissance minime de cette langue. Par "connaissance minime" on entend que les personnes n'ont presque jamais eu l'occasion d'utiliser les quelques notions de français apprises à l'école. Il est entendu, bien sûr, que tous les anciens élèves des écoles secondaires anglaises ont suivi des cours de français. Mais d'après nos conversations téléphoniques avec les jeunes interrogés, il est assez clair que, coupés du contexte francophone, leurs connaissances généralement théoriques sont vite oubliées faute de pratique. Cependant, on peut aussi voir dans le tableau 2 que 31% des sujets ont une bonne connaissance du français. Cette proportion risque de surprendre les personnes qui connaissent assez bien le milieu anglophone. Si l'on considère que pour être classés dans cette catégorie, nos sujets devaient parler cette langue couramment et l'utiliser souvent, ce 31% peut paraître trop élevé.

Cependant, quand on fait la ventilation de la variable "degré de connaissance du français" selon la langue maternelle (tableau 3) une constatation intéressante fait surface: ceux dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais présentent des données exactement opposées à ceux dont la langue maternelle est l'anglais. Il y a deux fois plus de sujets qui ont

une bonne connaissance du français dans la première catégorie que dans la seconde.

TABLEAU 3: CONNAISSANCE DU FRANCAIS
SELON LA LANGUE MATERNELLE
(N = 862)

<u>Connaissance du français</u>	<u>Langue maternelle</u>		
	anglais	autre	inconnu
Très bonne	23%	48%	25%
moyenne	24%	23%	14%
minime	48%	23%	40%
inconnu	<u>5%</u>	<u>6%</u>	<u>21%</u>
	100%	100%	100%

Les répondants de langue maternelle anglaise ont donc un degré de connaissance du français pas mal moindre que le 31% du tableau 2 le laissait entendre.

En plus des caractéristiques examinées plus haut, les personnes qui faisaient la recherche obtinrent des informations sur l'occupation des sujets en 1976:

TABLEAU 4: OCCUPATION EN 1976
(N = 862)

Au travail	60%
Etudiant	15%
Sans emploi	6%
À la maison	8%
Au travail et étudiant	4%
En voyage	1%
Inconnu	<u>6%</u>
	100%

Cinq ans et demi après avoir laissé l'école secondaire, 15% des interviewés étaient encore étudiants à plein temps, 60% étaient au travail, 4% partageaient leur temps entre les études et un travail rémunéré, 8% consacraient leur temps aux travaux de la maison et à l'éducation de leurs enfants alors que 6% se trouvaient sans emploi.

L'EMIGRATION

Ayant fait brièvement le portrait de notre échantillon, nous pouvons maintenant nous tourner vers la question qui est la préoccupation centrale de l'enquête: le taux d'émigration de la jeunesse anglophone du Québec. Entre le moment où ils quittèrent l'école secondaire en 1971 et la mi-novembre 1976 (cinq ans et demi plus tard), 31% des 862 jeunes contactés avaient quitté le Québec. Et comme il est justifiable de supposer que les 13% non rejoints sont en grande partie des émigrants, la donnée 31% est selon toute vraisemblance en deça de la réalité. De plus, si l'on compare les taux d'émigration des trois groupes linguistiques (tableau 5), on constate que le groupe dont la langue maternelle est l'anglais a un pourcentage de départ considérablement plus élevé que les deux autres groupes linguistiques.

TABLEAU 5: MIGRATION SELON LA LANGUE
MATERNELLE AU 1er NOVEMBRE, 1976
(N = 862)

<u>Migration</u>	<u>Langue maternelle</u>			
	anglais	français	autre	inconnu
Hors du Québec	33%	15%	19%	8%
Au Québec	<u>67%</u>	<u>85%</u>	<u>81%</u>	<u>92%</u>
	100%	100%	100%	100%

Un autre point important est le fait qu'au cours des années en cause (1971 à 1976), l'émigration tendait à s'accélérer. Ce phénomène est démontré plus clairement lorsqu'on regroupe les années deux à deux comme on le fait au tableau 6:

TABLEAU 6: REPARTITION DES DEPARTS
(N = 862)

<u>Année de départ</u>		
1971	4%	
1972	5%	9%
1973	4%	
1974	6%	10%
1975	7%	
1976 (avant le 1er novembre)	6%	13%
1976 (après le 1er novembre)	4%	
encore au Québec	64%	
inconnu	<u>0,3%</u>	
	100%	

Il est difficile d'évaluer si cette accélération est attribuable à des changements dans le système scolaire (création des C.E.G.E.P.s etc...) ou à une progression normale dans le cycle de la carrière des jeunes ou bien encore si elle est une fonction d'autres facteurs (économiques, sociopolitiques, etc...) particuliers à la période 1971-76.

Ce phénomène d'accélération est marqué cependant par une variation étonnante. Lorsque l'on compare les sujets des régions éloignées (Abitibi, Gaspésie...) avec ceux des régions situées dans la sphère d'influence de la métropole montréalaise, on remarque que non seulement les premiers ont un taux d'émigration plus élevé que les derniers, mais que, de plus, un quart d'entre eux avaient déjà quitté le Québec au cours des deux premières années.

Le tableau suivant nous informe sur la destination des jeunes personnes qui ont quitté le Québec pour aller vivre ailleurs.

TABLEAU 7: LIEU DE RESIDENCE ACTUEL DES
JEUNES EMIGRES

Ontario	51%
Autres provinces canadiennes	33%
Etats-Unis	8%
Europe	5%
Autre	2%
Incomnu	<u>1%</u>
	100%

Une autre variable également importante à examiner est le lieu de résidence actuel des parents de nos jeunes sujets. Les données obtenues au niveau de cette variable confirment l'hypothèse proposée plus haut à propos du niveau d'indépendance des jeunes de 21 ans et plus. Le fait que 7% seulement des parents concernés avaient quitté le Québec au cours de la période en cause, alors que 31% de leurs enfants l'avaient fait, est une indication que ces derniers ont pour la plupart décidé d'émigrer de leur propre initiative.

Pour conclure ce bref aperçu sur l'émigration de la population étudiée, nous constatons que, parmi le groupe des jeunes qui étaient encore résidents au Québec en 1976, un cinquième avaient projeté de quitter cette province. D'un autre côté, seulement un vingtième des "émigrés" songeaient à revenir au Québec. On peut se demander si un taux d'émigration de 31% sur une période de cinq ans et demi ne serait pas trop élevé. Une façon de s'en assurer consiste à comparer le résultat obtenu avec d'autres données canadiennes sur la même question.

Si l'on se base sur les données de la période 1966-1971 (période de recensement la plus récente pour laquelle des données sur les mouvements migratoires sont disponibles au moment de la rédaction de ce rapport), et que l'on compare les taux d'émigration des Québécois de langue anglaise avec ceux de la langue française, on constate que le premier groupe émigre du Québec 13 fois plus que le second. De plus, comme on le voit dans le tableau suivant, les Québécois de langue anglaise émigrent 3 fois plus que ceux de langue maternelle "autre".

TABLEAU 8: RESIDENTS DU QUEBEC EN 1966
QUI VIVAIENT DANS UNE AUTRE PROVINCE CA-
NADIENNE EN 1971, SELON LA LANGUE MATER-
NELLE ET SELON QUELQUES GROUPES D'ÂGES.

Langue maternelle

	20-24 ans	35-55 ans	tous les âges (5 ans et plus)
Anglais	16,5%	11,8%	12,7%
Français	3,1%	0,8%	1,0%
Autre	6,2%	4,5%	4,6%
Total	4,1%	2,6%	2,8%

Source: Statistique Canada.

C'est évidemment le premier groupe d'âges (20-24 ans) qui nous intéresse le plus. Nous effectuons certains ajustements aux chiffres (tableau 8) de la période 1966-1971 pour les rendre comparables à ceux de la période couverte par notre enquête; d'abord cette dernière dépasse de cinq mois la période de recensement, et ensuite parce que 84% "des émigrés" seulement sont demeurés à l'intérieur du Canada, (ce qui réduit notre taux à 25%). Nous constatons qu'entre les deux périodes quinquennales (1966-1971 et 1971-1976),

il y a une augmentation de 50% de l'émigration des jeunes Québécois de 20 à 24 ans dont la langue maternelle est l'anglais. Une telle affirmation suppose évidemment que la population échantillonnée par l'enquête AQEM et celle de 20 à 24 ans recensée par Statistique Canada sont comparables. Nous y reviendrons dans la dernière partie du texte.

Après avoir comparé l'émigration des trois groupes linguistiques du Québec (anglais, français et "Autres"), on pourrait être tenté de conclure que, dans notre société industrielle et urbaine contemporaine, c'est le degré de mobilité des anglophones qui est normal et celui des autres, exceptionnel. Nous allons donc comparer brièvement l'émigration de la population de langue maternelle anglaise du Québec avec celle de provinces anglaises, soit l'Ontario et les deux provinces du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan reconnues pour leurs taux d'émigration exceptionnellement élevés pour la période en cause.

Le nombre d'émigrants du Québec de langue maternelle anglaise vers d'autres provinces représente pour la période 1967-1971, 13% de la population (de tous les âges) résidente au Québec en 1967. Ceci veut dire que l'émigration interprovinciale de ce groupe représentait en importance six fois celle de l'ensemble du Québec, quatre fois celle de l'Ontario, deux fois celle du Nouveau-Brunswick et presque deux fois celle de la Saskatchewan. On peut donc conclure que la population de langue maternelle anglaise de la province de Québec est exceptionnellement mobile.

LES AVANTAGES ET LES LIMITATIONS D'UNE TELLE ENQUETE PAR ECHANTILLONNAGE

- Les avantages

Evidemment la justification de cette enquête et de sa méthodologie ne va pas de soi. D'abord celle-ci fait double

emploi avec le recensement et en plus on ne peut être assuré, de la comparabilité des deux séries de résultats. C'est à ces deux considérations que nous nous attarderons. Cet exercice nous permettra de faire ressortir les points forts et les points faibles de notre démarche. Comme c'est toujours le cas avec un échantillon, notre méthodologie avait pour avantage principal de permettre une mesure rapide du phénomène. Dans notre cas, entre le moment du début de l'opération de la cueillette et le moment où les résultats sont devenus disponibles, il s'est écoulé, malgré un personnel limité (trois personnes à temps partiel), six mois. En comparaison, on a constaté d'après l'expérience passée qu'il faut attendre au moins deux ans entre le moment où les données du recensement sont prélevées et la date où elles sont disponibles.

De plus, dans la mesure où on investit relativement plus de ressources pour recueillir les réponses que n'en consacre le recensement, on est à même de mieux contrôler la qualité et la validité des résultats. Dans notre cas, il s'agissait de conversations téléphoniques de vingt à trente minutes menées par un personnel spécialisé. Rappelons à propos de la validité des résultats, la fragilité des données recueillies sur la "langue maternelle" au cours des dernières années. Pour des raisons d'ordre socio-politique, les déclarations au sujet de la langue maternelle ont été perturbées et la validité de celles-ci remises en question. (1)

Une enquête par interview permet aux chercheurs de mieux contrôler la véracité de certaines des données dont en ce qui nous concerne, la langue maternelle et la compétence linguistique en français. De plus, un personnel d'expérience et spécialisé est plus apte à poser les questions avec efficacité, à encourager l'interrogé à

(1) Voir "Miracle sociologique" dans Bisson 1977 et Castonguay au sujet de l'accroissement inexplicable des enfants de 0 à 4 ans de langue maternelle anglaise dans la région Métropolitaine montréalaise.

fournir plus de détails, ce qui est de nature à assurer plus de fiabilité aux données.

Pourtant, aux yeux d'AQEM, l'avantage le plus considérable d'une enquête n'est pas d'ordre technique. Une enquête par échantillonnage, telle que la nôtre, a d'abord fait appel aux personnes mêmes du milieu concerné, et a impliqué en plus jusqu'au quart des administrateurs des écoles secondaires anglophones. Il y a des chances de plus que le nombre des personnes retenues dans l'échantillon (un vingtième de la population visée) sensibilisent à leurs tours d'autres individus aux objectifs de la recherche. Dans notre cas, une telle implication allait, nous l'espérons, éveiller un intérêt pour le phénomène étudié par l'enquête: le processus d'émigration de la jeunesse anglophone et ses conséquences possibles.

Effectivement, le but d'AQEM était de catalyser un débat sur un phénomène d'une certaine ampleur qui, bien que perçu par beaucoup de gens comme un phénomène inquiétant, n'avait pas encore fait l'objet d'une prise de conscience chez les milieux concernés.

Finalement, un autre avantage de l'enquête par interview, c'est qu'il permet d'apporter des éclaircissements sur des facteurs moins saisissables, comme par exemple les motifs qui poussent les jeunes à émigrer. Cependant nous n'en dirons pas plus sur ce sujet, les données n'ayant pas encore fait l'objet d'une analyse.

- Les limitations

Pour en venir maintenant aux limitations de la méthodologie employée, le problème le plus sérieux est de réussir à repérer sur le terrain une population très délimitée. Il fallait absolument élaborer une stratégie d'échantillonnage qui mettrait à profit le cadre institutionnel (géographique ou autre) déjà existant. En procédant ainsi on risque cependant de dénombrer une population qui ne correspond pas exactement à celle

visée. Est-ce notre cas? Afin d'éclaircir cette question, examinons la construction de l'échantillon pour en dégager si possible les failles.

Considérons, en premier lieu, la marge d'erreur. Au niveau de l'étape finale de l'échantillon - nous avons tiré 975 sujets des listes préparées dans 20 écoles - la marge est très acceptable, soit $\pm 3\%$ pour un échantillon de 30%. Cependant, au niveau de la première étape-le tirage au hasard des écoles - la marge est énorme, soit $\pm 17\%$ pour une proportion de 30%. Il faut mentionner que la taille de l'échantillon était passablement réduite ($N = 20$).

Viennent ensuite une série de biais possibles dus à l'impossibilité de rejoindre par voie d'échantillon toute la population visée. Nous avons d'abord le problème des cas non-retracés; problème inévitable, surtout lorsqu'il s'agit de repérer des sujets à un moment passé dans le temps et de les rejoindre plus de cinq ans après. Malgré ces difficultés, le taux de réponse de 87% est assez remarquable; on peut attribuer ce succès à une série de facteurs dont la compétence évidente des préposés à la recherche et la collaboration du milieu impliqué. Suite à une approche soignée, on a suscité chez eux un intérêt croissant pour le problème de l'émigration. Enfin, il n'y a aucun doute que la taille relativement réduite de la population anglophone du Québec, ainsi que le fait de posséder au préalable la crédibilité nécessaire à susciter un bon-vouloir chez les interlocuteurs, nous ont ouvert des réseaux non-officiels existant, permettant ainsi d'oeuvrer plus efficacement.

En plus des 13% de non-retracés, restent ensuite le groupe de jeunes anglophones qui étaient, à l'époque, dans des écoles françaises (approximativement 7% de la jeunesse anglophone d'âge scolaire). La plupart se trouvent cependant au niveau élémentaire, de sorte que ce ne peut avoir un effet important sur la

composition de notre échantillon. Enfin il y avait aussi la clientèle des écoles privées (approximativement 5% des jeunes anglophones). Ces trois sous-populations non-rejointes constituent ensemble moins du quart de la population que l'on cherchait à échantillonner. Nous excluons aussi une fraction inconnue, que l'on croit minime, de ceux qui, malgré la loi, auraient pu sortir du système scolaire avant l'âge légal permis.

Il est évident que ces sources d'erreurs et de biais possibles doivent être pris en considération dans l'extrapolation des principaux résultats de l'étude - soit une émigration de 31% en cinq ans (25% d'émigration interprovinciale) de la jeunesse Québécoise de langue maternelle anglaise. Ceci représente une augmentation d'environ la moitié (17% à 25%) comparativement au lustre précédent. Cependant il faut rappeler ici que les cas non-retracés risquent fort d'être des "émigrants" et que le taux d'émigration pourrait être encore plus élevé. Comme les résultats du recensement partiel de 1976 sur la migration vont bientôt être disponibles, nous allons être en mesure d'évaluer la justesse de notre démarche empirique; exercice qui n'a d'intérêt que pour le scientifique.

Actuellement (fin juillet 1978), la ventilation des données sur la migration des Québécois de langue maternelle anglaise par groupes d'âge de cinq ans n'est pas encore disponible. Toutefois, l'équipe AQEM en a fait la demande et nous devrions l'avoir en main en août 78. Cependant, d'après les chiffres que Statistique Canada a fourni à d'autres chercheurs, il semblerait que l'émigration globale des Québécois de langue maternelle anglaise n'a pas, entre le lustre 1966-1971 et celui de 1971-1976, augmenté sensiblement. Cette constatation nous conduit à émettre les hypothèses suivantes:

- 1) les résultats de l'enquête AQEM ne sont pas

représentatifs de la population concernée
 - celle visée par le recensement - et ils
 représentent peut-être une autre population
 davantage liée au système scolaire;

ou

2) Le niveau de l'émigration de la population
 anglaise dans son ensemble n'a pas augmenté,
 mais cette émigration a subi un changement
 structurel dans la répartition par âge.

ou

3) Les données du recensement de Statistique
 Canada comportent des lacunes. Examinons
 brièvement ces trois hypothèses

Pour ce qui est de la première hypothèse, nous
 en avons déjà discuté plus haut dans ce texte lorsque nous avons
 fait l'énumération des faiblesses quant à la représentativité de
 nos résultats. Il y aurait aussi en cause la comparabilité des
 définitions opérationnelles d'AQEM et de Statistique Canada, point
 que nous ne débatterons pas ici. De toute façon, il n'y a pas de
 doute que cette première hypothèse est, du point de vue technique,
 entièrement vraisemblable et le chercheur le moins rigoureux
 est en droit de la retenir. Pourtant, tout ce qui a été écrit
 jusqu'à présent sur le sujet, bien que basé davantage sur les
intentions de migration des jeunes que sur leurs actions (MacNamara,
 Tucker et Kantrovitz) laissait croire que l'émigration des jeunes
 anglophones durant la période 1971-76 serait de beaucoup supérieure
 au 17% rapporté par Statistique Canada pour les 20-24 ans durant
 le lustre 1966-71. Selon ces auteurs, c'était même la moitié
 des jeunes qui avaient la nette intention de partir. Mais il ne
 faut pas, bien sûr, confondre les paroles et les actes.

La deuxième hypothèse, celle où il est question
 de la possibilité d'un changement structurel dans l'émigration,
 nous apparait aussi vraisemblable. Il y a une certaine proportion

de la population anglaise du Québec qui est relativement peu mobile. Il y a ceux qui dépendent de paiements de transferts auxquels ils tiennent, d'autres qui vivent une situation économique marginale, et qui n'ont pas l'énergie ou la volonté d'affronter les rigueurs du marché, et enfin ceux qui approchent de la fin de leur carrière et qui ne voient plus la nécessité d'améliorer leur sort. Pour ceux-là, l'émigration apparaît comme une démarche trop coûteuse. De plus, la croissance économique étant à la baisse en Ontario - phénomène qu'on retrouve d'ailleurs dans toutes les provinces canadiennes - l'attrait pour cette "land of opportunity" diminue sensiblement. Mais pour la jeunesse anglophone québécoise, la situation est tout autre: elle n'a pas encore de niche au sein de la vie économique québécoise; les exigences linguistiques sont de plus en plus grandes et par-dessus tout, cette population est de plus en plus instruite. C'est ce qui fait qu'elle a une plus grande propension à émigrer. Pour cette raison, nous retiendrons cette hypothèse jusqu'à nouvel ordre; au moins jusqu'à ce que soit connue la prochaine ventilation par âge des émigrés de Statistique Canada pour 1976.

Au risque de paraître prétentieux, nous examinons maintenant la troisième hypothèse qui avance la possibilité de lacunes dans les données émises par Statistique Canada. Il y a, nous le savons, et Statistique Canada le reconnaît aussi, une sous-estimation de 6% à 8% des migrations dans les recensements. Cependant, si cette sous-estimation existe pour le lustre 1966-71 autant que pour le lustre 1971-76, on ne peut invoquer ce facteur pour expliquer l'absence d'augmentation dans les départs entre ces deux périodes.

La seule autre source d'erreur possible au niveau des données produites par Statistique Canada serait celle d'un sous-enregistrement de l'émigration "internationale" qui, elle, serait à la hausse.

Dans les milieux démographiques, on apprend qu'effectivement il y a eu au Canada une recrudescence de l'émigration internationale au point même où cette dernière compense l'immigration. Pourtant la proportion des émigrants de l'échantillon AQEM qui sont partis vers d'autres provinces canadiennes (84%) est remarquablement semblable à celle qui avait été estimée pour le lustre précédent (82%). Néanmoins, il n'est pas impossible que parmi les non-retracés (13% de notre échantillon) il se trouve une plus forte proportion d'émigrants vers les Etats-Unis, le Royaume-Uni ou ailleurs que parmi les jeunes plus facilement rejoints. Il y a donc des chances pour qu'une augmentation de l'émigration internationale ait contribué à hausser l'émigration hors du Québec, hausse qui ne serait pas visible au niveau de l'émigration interprovinciale. Pourtant une telle éventualité ne peut guère expliquer un écart de 6%, car il faudrait pour cela que l'émigration interprovinciale ne représente pas plus de 60% à 65% de l'émigration totale, ce qui est invraisemblable.

En terminant, nous avançons la thèse que c'est probablement le jeu combiné de facteurs regroupés sous deux sinon trois des hypothèses proposées qui sont responsables de l'écart observé entre les données obtenues par l'équipe AQEM et celles publiées par Statistique Canada.